

Proposition de fermeture d'un Enseignement d'Ouverture

Avis soumis à la CFVU du 17/10/2025

--- EO Droit de l'environnement ---

Suite à diverses contraintes :

- ➔ Volume horaire inadéquat lors du vote de la CFVU du 21/02/2025,
- ➔ Mauvaise qualification de l'enseignement (TD au lieu de CM) lors du vote de la CFVU du 21/02/2025,
- ➔ MCCC non votées en septembre comme imposé par l'article L613-1 du Code de l'Education.

Nous considérons que l'ouverture prévue cette année de l'EO Droit de l'Environnement ne pourrait avoir lieu sans entraver le respect des droits des usagers.

Aussi, nous en proposons la fermeture.

Cet avis est soumis au vote de la CFVU.